

AVANT LE VOTE

CREEZ VOTRE ESPACE ELECTEUR

1. Copiez ce lien dans la barre d'adresse :
<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>
2. **Pour créer votre mot de passe personnel.**
 - Dans « *Portail électeur* », saisissez votre adresse de messagerie professionnelle, cliquez sur « *Continuer* », puis sur « *OK, j'ai compris* ».
3. Allez sur votre messagerie professionnelle, un lien vous y a été envoyé. Cliquez sur ce lien. (vous avez 24 heures, ensuite il ne sera plus actif et il faudra recommencer).
4. Créez votre mot de passe. Il doit contenir au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et entre 8 et 24 caractères. Il doit être différent du mot de passe de votre messagerie professionnelle. Confirmez, puis cliquez sur « *Valider* », et sur « *OK, j'ai compris* ». Conservez le précieusement.

= Votre profil électeur est maintenant créé.

Pour accéder à votre portail électeurs, retournez sur la page :
<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>
puis saisissez votre adresse de messagerie professionnelle et le mot de passe que vous avez créé.
5. Vérifiez les scrutins auxquels, vous êtes inscrits : 4 si vous êtes titulaires, 3 si vous êtes non-titulaires.
 - Pour tous les agents, titulaires et non-titulaires, le « **Comité Technique Ministériel** » et le « **Comité Technique Académique** ». Ce sont des listes FSU qui nous y représentent.
 - Pour les agents titulaires, la « **CAPN** » et la « **CAPA** » de votre catégorie. Ce sont des listes SNES-FSU qui nous y représentent.
 - Pour les agents non-titulaires, la « **CCP** » de votre catégorie. C'est un sigle SNEP/SNES/SNUEP-FSU qui nous y représente.
6. Si vous constatez une erreur, vous pouvez la corriger en cliquant sur « *Demander une modification* »